



Pour nos salaires, poursuivons la mobilisation

A l'appel de SUD-Solidaires, des centaines de salarié-es des Caisses d'épargne et des centres informatiques se sont mis en grève et ont manifesté le 27 janvier dernier pour réclamer de véritables augmentations de salaire. Cette forte participation pour une grève interprofessionnelle montre bien qu'il y a un véritable problème salarial dans les entreprises du groupe BPCE.



En grève malgré les pressions

En plus des habituelles mais illégales pressions contre la grève de certaines hiérarchies, les salarié-es ont également subi celles de pseudo syndicats qui ont appelé à ne pas faire grève. Ces attitudes détestables n'ont pas empêché celles et ceux qui veulent se battre pour leurs droits de se mettre en grève et pour certain-es de rejoindre durablement SUD-Solidaires en devenant adhérent-es. **Rappelons-nous la définition d'un syndicat : "défendre les intérêts matériels et moraux des salarié-es"**. C'est ce syndicalisme que pratique SUD-Solidaires. Nous laissons aux "réformistes briseurs de grève" le syndicalisme du renoncement et de l'accompagnement des politiques patronales qui appauvrissent les salarié-es.

Les salarié-es se sont fait spolier

Nous l'avons déjà écrit : les bénéfices du groupe BPCE attendus pour 2021 sont de l'ordre de 4,5 milliards d'euros (+300% par rapport à 2020). Pourtant, avec la complicité des syndicats réformistes, les dirigeants ont osé nous octroyer une augmentation générale de seulement 0,8% pour 2022 (après 0 en 2021).

Ainsi, avec des prévisions d'inflation pour les mois voire les années à venir supérieures à 3% c'est une véritable spoliation qui vient de s'opérer sur notre pouvoir d'achat.

Amplifions la mobilisation

Non seulement le travail que nous fournissons quotidiennement n'est pas reconnu ni rémunéré à sa juste valeur au regard des richesses produites, mais celui-ci se fait souvent dans des conditions particulièrement difficiles. La pression permanente est sans limite, la course aux résultats est toujours plus folle, les suivis d'activité pour tout et n'importe quoi se multiplient... Et tout ça pour engraisser les dirigeants qui se rémunèrent eux à coup de centaines de milliers d'euros et qui se permettent de nous rétorquer que 1 700 € de salaire net minimum mettrait en péril la pérennité des entreprises !!!

Salarié-es unissons-nous !

Obtenir une augmentations générale de salaire substantielle, c'est possible. Pour ce faire, unissons-nous. Les militant-es SUD-Solidaires vont continuer d'aller à la rencontre des collègues pour construire ensemble la mobilisation nécessaire pour faire céder les patrons.

Créons ensemble les conditions d'un rapport de force favorable aux salarié-es, seule alternative pour obtenir satisfaction : une augmentation générale de 300 € mensuels et un salaire minimum de 1 700 € net pour vivre décemment de notre travail.

NOS SALAIRES AVANT LEURS PROFITS ENSEMBLE RÉCLAMONS NOTRE DU

Le 5 février 2022 / 3-2022

Le bureau national : Jérôme Bonnard – Gabriel Breuillat – Chrystelle Dechâtre-Bonnard – Jean Feuz – Karine Le Diouon – Olivier Le Saëc – Damien Pinsault – Alain Quesne

SUD-Solidaires Groupe BPCE

110 avenue de France – 75013 Paris

Contacts : 06 73 46 11 98 / sudbpce@gmail.com

Site : www.sudbpce.com

